

RÈGLEMENT DU GRAND PRIX DIVERSITE ET INCLUSION 2023

ORGANISATEUR :

Le Grand Prix Diversité et Inclusion est organisé par la société **AFL DIVERSITY**, présidée par Adrien Figula Letort, sous le siret 894 877 315 00016.

MISSION DU GRAND PRIX :

Encourager la diversité et l'inclusion au sein des organisations (entreprises, collectivités et associations) en mettant en lumière les initiatives des uns pour inspirer les autres.

Désigner et récompenser chaque année les meilleures actions mises en place au sein des organisations (entreprises, collectivités et associations).

Valoriser l'impact, l'audace et la mise en place de projets innovants sur les sujets D&I en entreprise.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les candidatures sont gratuites et ouvertes du 17 mai 2023 au 17 septembre 2023 minuit.

Peuvent participer au Grand Prix, toutes les entreprises, associations, collectivités ou organisations ayant mis en place un projet entre le **01^{er} janvier 2022** et le **17 septembre 2023** et favorisant la diversité et inclusion au sein de leurs organisations (leurs salariés et/ou leurs bénévoles). Le projet peut avoir été créé avant 2021, mais il doit être toujours opérationnel sur la période **du 01^{er} janvier 2022 au 17 septembre 2023**.

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site : www.grandprixdiversiteinclusion.fr.

Chaque candidat devra répondre au questionnaire de participation en ligne et remettre à l'organisateur les documents complémentaires demandés (visuels, vidéo, présentations, etc.) afin de permettre au jury d'évaluer les initiatives avec les informations nécessaires.

Chaque organisation ne peut soumettre **qu'une seule initiative** qui peut comporter plusieurs actions.
Exemple : La politique Aidants de La Poste (Lauréat 2022) est une initiative qui comporte plusieurs actions : un guide, un accord d'entreprises, une formation, un fond de solidarité...

Ce prix récompense les organisations qui œuvrent pour la diversité, l'équité et l'inclusion **au sein de leurs équipes (salariés et/ou bénévoles)**. Un porteur de solution pour plus de diversité et d'inclusion dans d'autres organisations (ex : conseil DE&I, Formation DE&I, recrutement DE&I...) ne sont pas éligibles au Grand Prix 2023 (contrairement à l'édition 2022).

Chaque candidat accepte que le projet présenté soit accessible à tous sur le site du Grand Prix et la plateforme de candidature, les coordonnées et informations nominatives des entreprises et personnes responsables de la candidature ne seront pas divulguées.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS

Dimanche 17 septembre 2023 à 24h. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après le 17 septembre 2023.

5 CATÉGORIES

Les organisations qui concourent au Grand Prix Diversité et Inclusion sont évaluées selon leur statut et leur taille comme suit :

- **Catégorie GRANDE ENTREPRISE (entreprise de +5 000 salariés en France)**
- **Catégorie ETI (entreprise de taille intermédiaire de 250 à 5000 salariés en France)**
- **Catégorie PME / TPE (entreprises de moins de 250 salariés en France)**
- **Catégorie ASSOCIATION ou FONDATION située en France**
- **Catégorie COLLECTIVITÉ ou INSTITUTION située en France**

LE JURY :

Le jury est composé de dirigeants associatifs, représentants d'entreprises partenaires et institutionnels. Le jury se réunira jeudi 19 octobre 2023 à l'issue d'une évaluation en ligne réalisée par le Comité de présélection (membres du jury, organisateurs, partenaires entreprises, associations et institutionnels) qui auront accès à la plateforme une fois les candidatures clôturées.

Le jury désignera, en toute transparence, 1 Prix par catégorie ainsi que le Grand Prix du Jury 2023.

Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.

Le jury peut librement décider de remettre un prix spécial, un coup de cœur ou une mention à un projet en particulier.

Les membres du jury s'abstiennent strictement de voter ou participer aux débats pour une catégorie dans laquelle leur entreprise ou organisation a été impliquée, de manière directe ou indirecte.

LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger : l'impact des actions dans le temps, la qualité et pertinence, les résultats, le caractère innovant et audacieux.

En cas d'égalité au moment des votes, la présidence du Jury pourra, de façon exceptionnelle, décider de remettre 2 prix dans une même catégorie.

ÉTAPES

Mercredi 17 mai 2023 : ouverture des candidatures sur www.grandprixdiversiteinclusion.fr.

Dimanche 17 septembre 2023 : clôture des candidatures

Du mercredi 20 septembre au jeudi 05 octobre 2023 : consultation et évaluation en ligne des candidatures par le Comité de présélection du Grand Prix Diversité et Inclusion 2023. C'est à l'organisateur que revient le choix des 5 projets nommés dans chaque catégorie.

Vendredi 6 octobre 2023 : l'organisateur informe les 5 nommés de chaque catégorie, ainsi que les candidats qui ne sont pas retenus.

Du vendredi 6 au vendredi 13 octobre 2023 : possibilité pour les 5 nommés de chaque catégorie de compléter leur dossier par une vidéo « pitch en 2 minutes » si le candidat ne l'a pas déjà soumise lors de sa candidature.

Jeudi 19 octobre 2023 : délibération du Jury pour désigner le lauréat gagnant de chaque catégorie parmi les 5 projets nommés présélectionnés par l'organisateur, ainsi que le lauréat du Grand Prix du Jury 2023. Le vote s'effectue grâce à une grille de notation et un débat entre les membres du Jury.

Mardi 7 novembre 2023 : cérémonie de remise des Prix dans le Grand Auditorium de TF1, retransmise en direct sur le site www.grandprixdiversiteinclusion.fr.

PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les projets primés dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix Diversité & Inclusion 2023. Cette soirée de remise de prix se tiendra le mardi 7 novembre 2023 dans le Grand Auditorium de TF1, en présence des professionnels du secteur. La capacité de l'espace ne permet pas à l'organisateur d'accueillir tous les candidats, ce dernier informera les personnes conviées à la cérémonie par e-mail courant octobre.

L'événement sera retransmis en direct sur Youtube via le site www.grandprixdiversiteinclusion.fr afin de permettre à tous les candidats de participer à la cérémonie. Le replay sera également disponible sur le site du Grand Prix ainsi que les projets de tous les lauréats.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction « Grand Prix Diversité & Inclusion 2023 ». Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de l'organisation lauréate (publicité, présentation, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...) en spécifiant systématiquement le projet lauréat.

Les candidats et nommés non lauréats ne peuvent pas communiquer sur le Grand Prix Diversité et Inclusion 2023.

LES FRAIS DE DOSSIER

L'inscription au Grand Prix est gratuite et sans aucune obligation d'achat.

CONTACT : GrandPrix@afldiversity.com